

# Nouvelles du Canton de Cleveland

## **Covid-19 ....Mot du maire**

Il ne faut pas lâcher ...nous sommes presque rendus !! Continuez à respecter les consignes du gouvernement, cela rapporte des résultats selon Santé Estrie, la Municipalité de Cleveland est classée parmi les municipalités de cinq ou moins de cas répertoriés.....BRAVO et FÉLICITATIONS.

Continuez à :

- Lavez vos mains souvent
- Toussez dans l'intérieur de votre coude
- Restez à la maison
- Utiliser, quand disponibles, les services de livraison
- Lorsque vous êtes obligés de sortir....sortir seul, respecter les distanciations de 2 mètres ou 6 pieds
- Respecter et apprécier le travail des employés qui sont là pour nous.
- Vous pouvez consulter le site : [www.santeestrie.qc.ca](http://www.santeestrie.qc.ca)

Si vous avez des besoins en particulier ou connaissez des personnes en besoin...soyez à l'aise et n'hésitez pas à communiquer avec la municipalité 819-826-3546 poste 0.

Malgré le Covid-19 et le fait que nos employés travaillent de la maison, nos dossiers prioritaires avancent tels : le balayage des rues, le passage de la niveleuse, la réception des soumissions pour les projets tels que : - réfection en asphalte sur une partie du Chemin de la Rivière et de la Vallée – réaménagement des bureaux de l'Hôtel de Ville, ainsi que les plans pour l'aménagement d'un parc à côté du bureau municipal. De plus, nous avons reçu au-delà d'une vingtaine de demandes de permis de construction ou rénovations depuis 2 mois, qui sont traités de façon rapides et professionnels. J'aimerais remercier tous les employés pour leur bon travail.

## **Remerciements aux employés de la Résidence Wales et CHSLD**

Une mention de félicitations à Brendalee Piironen et tous les employés du Wales Home pour leur gestion du CHSLD durant la crise du Covid-19. Ils ont mis en place des mesures très sévères depuis le tout début de la crise et jusqu'à maintenant il n'y a aucun cas de COVID 19 dans le bâtiment ...avec environ 200 résidents c'est tout un exploit, merci !

Nous sommes fiers d'avoir à Cleveland un CHSLD avec une solide réputation à travers le Québec et nous apprécions le fait qu'il mentionne dans leurs communiqués de presse et entrevues qu'ils sont situés à Cleveland.

## **Cueillette des gros rebuts**

Avis est donné que la cueillette des gros rebuts aura lieu le **jeudi, 14 mai 2020.**

Sont **acceptés** : tous les gros rebuts tels que : Vieux meubles, appareils électroménagers et autres objets volumineux qui ne sont pas normalement acceptés lors de la cueillette régulière des ordures.

Sont **refusés** : Toutes les matières toxiques ou dangereuses, les pneus, les matériaux de construction, les carcasses et pièces d'automobiles et de machinerie agricole.

Nous vous demandons de déposer vos gros rebuts une journée à l'avance pour que les gens puissent procéder au besoin. Merci.

## **Écocentre-Ouverture prévue pour le 6 mai**

L'Écocentre est un endroit où les citoyens peuvent se départir de leurs matières récupérables, réutilisables ou valorisables. Des employés courtois sont disponibles pour guider les gens et les lieux sont spécialement aménagés. En effet, on peut y déposer nos matières à différents endroits identifiés par catégorie. Les matières récupérées seront ensuite expédiées vers des recycleurs spécialisés.

Nous vous conseillons d'appeler L'écocentre avant de vous déplacer, voici les coordonnées

### **Écocentre régional**

666, chemin Keenan

Canton de Melbourne (Québec)

[sgmr@val-saint-francois.qc.ca](mailto:sgmr@val-saint-francois.qc.ca)

Tel. : 819 845-2544 ou 819 826-6505 # 21

## **Bacs à déchets vert –Obligatoire pour le 15 octobre 2020**

Au point de vue de l'environnement, en matière économique et en priorisant la sécurité du personnel attiré aux ramassages des déchets, le conseil municipal a adopté une résolution le 6 avril dernier afin de procéder à un changement important à la procédure de levée d'ordures ménagères. En effet, à partir du **15 octobre 2020**, la levée d'ordures ménagères se fera dorénavant de manière mécanique, soit avec les bacs à déchets roulants que tous connaissent.

La municipalité demande donc à ses citoyens de se procurer un bac à déchets roulants de couleur appropriée. Ce dernier devra être règlementaire et d'une capacité respectant la quantité de déchets que vous produisez. Par exemple, le modèle de 360 litres de la compagnie IPL ou l'équivalent est accepté par l'entreprise Sani-Estrie Inc. Afin de rebâtir une saine économie de la région, nous vous invitons à encourager les commerces locaux...ces bacs sont disponibles dans les quincailleries ou autres marchands locaux. Aucun bac roulant ne sera vendu par la municipalité.

## **Journée de l'arbre – annulée pour cette année**

Pour ne pas accroître les regroupements de personnes, le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs nous a annoncé que toutes les distributions d'arbres dans le cadre du mois de l'arbre et des forêts seront annulées. Les arbres seront plantés en milieu forestier pour assurer leur survie.

## **En rafale...**

- Vous voulez faire un feu de camps ou autres, avant d'allumer, veuillez contacter Steve St-Laurent, préventionniste en incendie au 819-826-2427.
- Vous pouvez rejoindre le service de la voirie de la municipalité au 819-826-3546 poste 113. Si vous voyez des bris sur les chemins de la municipalité, n'hésitez pas à contacter ce même numéro.
- Pour toutes questions concernant un permis de rénovation, construction, fosse septique, puits ou autres, veuillez contacter Julie Létourneau au 819-826-3546 poste 106 ou par courriel à [urbanisme@cleveland.ca](mailto:urbanisme@cleveland.ca)